

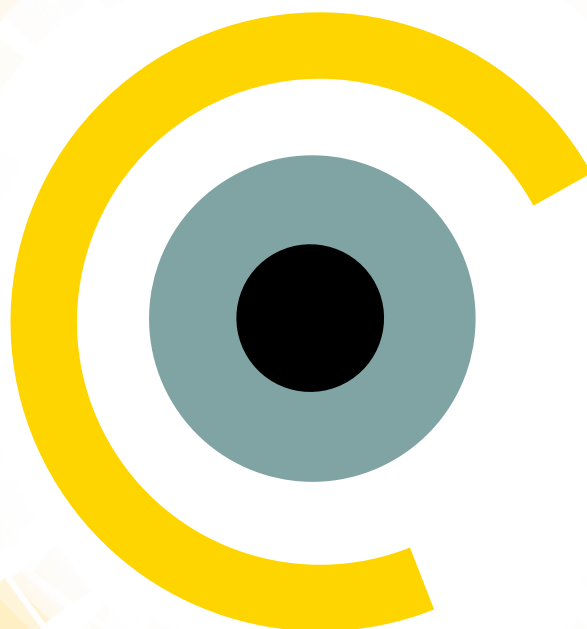
Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest

Saint-Leu / Trois-Bassins / Saint-Paul / Le Port / La Possession



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

LE BUDGET PRIMITIF 2015



LE BUDGET PRIMITIF 2015

Sommaire

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF	P3
LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	P5-6
LES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	P7-8
LES AXES DE TRAVAIL EN MATIERE D'INVESTISSEMENT	P9-10

7 orientations stratégiques pour

#01 Renforcer l'attractivité du territoire	P12-14
#02 Participer à la création d'emplois durables par le développement de l'activité économique	P15-16
#03 Développer les conditions d'une mobilité pour tous	P17-19
#04 Offrir à des éco-habitants un service des déchets soutenable et un territoire durable	P20-22
#05 Favoriser la mixité sociale par le logement	P23-24
#06 Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire	P25-27
#07 Disposer d'une administration performante	P28-37
Synthèse du budget 2015 par orientation stratégique	P38

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2015

Dans le droit fil des orientations budgétaires 2015 présentées en Conseil Communautaire le 20 octobre 2014, il y a lieu, à présent, de valider le budget primitif 2015 du TCO. Dans un contexte de forte diminution des dotations de l'Etat, les axes de développement du TCO pour l'exercice 2015 s'articuleront autour des thématiques suivantes :

- 】 Maintenir les taux de la fiscalité dans ce contexte de "ras-le-bol fiscal"
- 】 Mettre en place un plan d'économie sur les thématiques suivantes :
 - ◆ revoir le coût des prestations facturées par nos SEM, aussi bien sur le volet environnemental, qu'en matière de déplacements et de tourisme ;
 - ◆ rationaliser nos frais de structures et de gestion (honoraires, missions, gardiennage de nos sites...) avec des préconisations fortes du contrôle de gestion (fixer des objectifs de réduction sur certains postes de dépenses) ;
 - ◆ revoir le partenariat avec le monde associatif, avec des enveloppes revues à la baisse.
- 】 Poursuivre notre stratégie déchets impliquant une réorganisation des fréquences de collecte.
- 】 Sur le volet déplacements, engager une démarche ambitieuse d'optimisation de l'offre de transports urbains et scolaires à moyens fortement maîtrisés dans le cadre de la restructuration du réseau.
- 】 Remettre en cause le niveau financier de la DSC (dotation de solidarité communautaire), avec une diminution de l'enveloppe dès 2015.
- 】 Sur le volet de l'investissement, le TCO maintient une politique volontariste, avec un budget en hausse de 25% par rapport à 2014 : 45 M€.

Ces orientations proposées sont aujourd'hui impératives pour le TCO afin d'assurer le bouclage du budget 2015.

Globalement, le budget primitif 2015 s'élève à 178,4 M€, équilibré en recettes et dépenses et se répartit comme suit :

• Budget global de fonctionnement : 133,4 M€

(budget 2014 : 136 M€, soit un budget en baisse de 2 % par rapport à 2014)

• Budget global d'investissement : 45 M€ dont 38 M€ de dépenses d'équipement

(budget 2014 : 35,9 M€, soit + 25 % par rapport à 2014)



LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 2015

FISCALITE

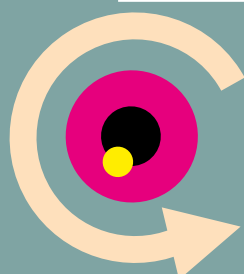
Fiscalité « entreprises » :

Pour la part CFE(cotisation foncière des entreprises), le TCO escompte une évolution de +4% du produit global, émanant principalement de l'évolution de la base imposable.

Pour la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), le taux étant fixé au niveau national et la base dépendant de la valeur ajoutée des entreprises, il n'existe pas de marge de manoeuvre sur cette recette (ce n'est pas un levier fiscal).

FISCALITE "ENTREPRISES"	2013	2014	2015	
CFE	14 486 000	14 109 000	14 600 000	
CVAE	7 044 000	6 895 000	7 600 000	
IFER	516 000	523 000	540 000	
TA FNB	134 000	134 000	140 000	
TASCOM	1 261 000	1 261 000	1 390 000	
Reversement Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)	8 538 000	8 538 000	8 540 000	
TOTAL	31 979 000	31 460 000	32 810 000	+4%

PRODUIT ATTENDU DE LA FISCALITÉ ENTREPRISE : 32,8 M€ A titre de comparaison



	TAUX 2013				TAUX 2014				TAUX 2015 À TITRE INDICATIF			
	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE	TEOM	Taxe habitation	Taxe foncier non bâti	CFE
CIVIS	17,06	6,90	1,77	28,03	17,06	6,90	1,77	28,03				
CIREST	16,00	6,84	1,79	27,60	16,00	6,84	1,79	27,60				
TCO	15,00	6,82	1,43	24,26	15,00	6,82	1,43	24,26	15,00	6,82	1,43	24,26
CINOR	14,80	6,72	1,29	23,17	14,80	6,72	1,29	23,17				
CASUD	15,71	6,70	1,75	22,76	15,71	6,70	1,75	22,76				

Fiscalité « ménages » : la taxe d'habitation

Le TCO s'est engagé à ne pas actionner ce levier afin de laisser des marges de manoeuvre à ses communes membres.

Le TCO escompte une évolution de la base imposable toujours aussi dynamique : +5% par rapport à 2014.

PRODUIT ATTENDU DE LA TAXE D'HABITATION : 10,4 M€

La TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Avec la mise en place d'une nouvelle stratégie en matière environnementale, il est prévu de stabiliser le taux de la TEOM à 15%.

Positionnement du TCO

	2013	2014	2015
TCO	15%	15%	15%
CIVIS	17,06%	17,06%	
CIREST	16%	16%	
CASUD	15,61%	15,61%	
CINOR	14,80%	14,80%	

PRODUIT ATTENDU DE LA TEOM : 26,8 M€

Taux de couverture, une amélioration constante

	2013	2014	2015
TCO	66%	71%	75%

Taux de couverture = TEOM rapportée aux dépenses nettes de collecte et traitement OM

Le VT (Versement transport)

Depuis le 1er mars 2012, le taux de VT a été porté à 2% sur l'ensemble du territoire.

	2013	2014	2015
Versement transport	20 100 000	23 700 000	25 800 000
Taux de couverture	76%	80%	83%

PRODUIT ATTENDU DU VT : 25,8 M€

DOTATIONS DE L'ETAT

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Pour rappel, les hypothèses prévues par la loi de programmation des finances publiques sont peu favorables pour les DOM et plus particulièrement pour le TCO : impact de perte de 3,5M € pour 2015.

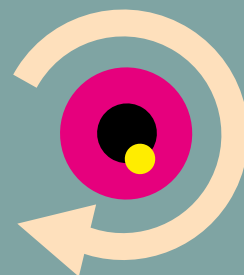
	2013	2014	PROJECTION 2015
DGF	18 667 000	17 330 000	13 770 000

PRODUIT ATTENDU DE LA DGF : 13,7 M€

La Dotation Globale de Décentralisation (DGD) et les compensations fiscales

Les montants perçus en 2014 ont été reconduits, dans l'attente des notifications de la Préfecture courant 2015.

	2013	2014	2015
Autres dotations de l'Etat	12 028 000	12 452 000	12 500 000
Dotation de compensation réforme TP	4 489 000	4 489 000	4 500 000
DGD	3 059 000	3 091 000	3 100 000
Autres compensations	4 480 000	4 872 000	4 900 000



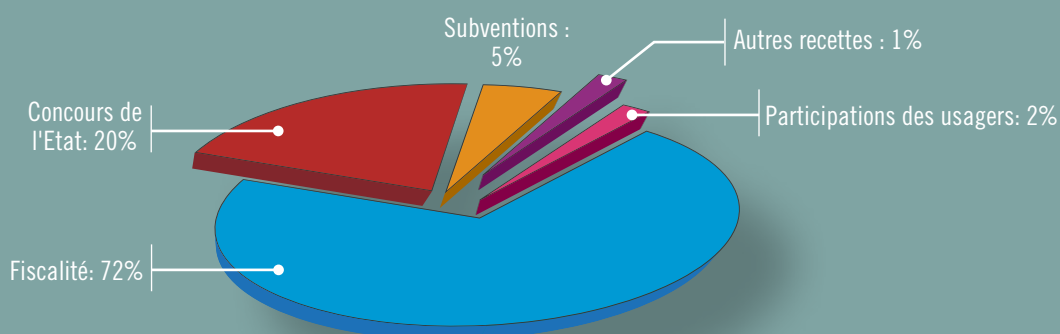
AUTRES RECETTES

Participations des usagers

Avec la mise en place du syndicat mixte des déchets, la régie de recettes relative à la station de transit est transférée à ce dernier, d'où une diminution entre 2014 et 2015.

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2013 A 2015

	2013	2014	2015	Evolut° 15/14	Evolution en M€
Fiscalité entreprise	33 844 015	32 120 000	32 810 000	2%	690 000
Concours financiers de l'Etat (DGF, compensation, DGD)	30 698 290	29 782 000	26 270 000	-12%	-3 512 000
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	24 070 688	25 297 000	26 850 000	6%	1 553 000
Versement transport	20 983 317	23 700 000	25 800 000	9%	2 100 000
Taxe d'habitation	9 606 993	9 830 000	10 400 000	6%	570 000
Taxe de séjour		400 000	420 000	5%	
Participations des usagers	3 418 107	3 240 000	2 890 000	-11%	-350 000
Subventions et participations	4 886 968	5 160 000	6 130 000	19%	970 000
Autres recettes	2 432 368	8 546 000	380 000	-96%	-8 166 000
S/total recettes réelles	129 940 747	138 075 000	131 950 000	-4%	-6 125 000
Mouvement d'ordre	1 520 657	1 310 000	1 500 000		190 000
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	131 461 403	139 385 000	133 450 000	-4%	-5 935 000



LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 2015

En raison de la diminution de ses recettes de fonctionnement, le TCO se doit de mettre en oeuvre un plan d'économies conséquent sur son budget de fonctionnement.

LES DEPENSES RELATIVES AUX PRESTATIONS OFFERTES AUX USAGERS

Environnement et Transports

Pour ces deux postes budgétivores, qui représentent près de 75 % du budget de fonctionnement (hors Attribution de Compensation et Dotation de Solidarité Communautaire), des efforts sont attendus sur le coût des prestations facturées par nos SEM. Il s'agit très concrètement d'analyser les comptes d'exploitation prévisionnels et voir les écarts par rapport à ce qui a été réalisé.

Economie attendue : 1 M€

Par ailleurs, les axes forts pour 2015 seraient :

► Pour la compétence environnement :

- ◆ Maintenir les nouvelles fréquences de collecte applicables depuis août 2014. La remise en cause de cette orientation mettrait en péril l'équilibre budgétaire dans un contexte où la contribution du TCO au syndicat mixte des déchets pourrait augmenter de façon significative par rapport à 2014 (impact de la TGAP).

► Pour la compétence transport :

- ◆ La restructuration du réseau Kar'Ouest intègrera l'évolution du réseau interurbain Car Jaune. Cependant, compte tenu des contraintes budgétaires il faudra s'attacher à offrir à l'utilisateur un service de qualité à moyens maîtrisés (adaptation des lignes en fonction de leur fréquentation...).
- ◆ Réflexion à lancer pour une actualisation de la tarification des transports.

Tourisme et loisirs

Les efforts demandés aux SEM devront également s'appliquer à la SPL Tamarun, dans le cadre des deux contrats relatifs à la gestion du camping et de la Pointe de Trois-Bassins.

Economie attendue : 150 k€

LES REVERSEMENTS DE FISCALITE AUX COMMUNES MEMBRES

L'attribution de compensation à verser aux communes membres en 2015 tiendra compte des transferts de compétence liés à la création de l'office de tourisme intercommunal. L'enveloppe pour 2015 s'élèverait à 19,8 M€.

Au regard des contraintes très fortes pesant sur le budget 2015, l'enveloppe de la dotation de solidarité communautaire s'établit à 2 M€. Cependant, pour les exercices futurs, ce dispositif étant facultatif, il pourrait servir de variable d'ajustement en fonction de l'évolution de nos recettes de fonctionnement et le développement futur de nouvelles compétences.

Variation annuelle des dépenses du personnel

2012	2013	2014	2015
+15%	+16%	+17%	+6%

soit une diminution par rapport aux derniers exercices

Les charges de personnel

Enveloppe prévisionnelle de 16 M€ consacrée aux dépenses de personnel.

L'impact en année pleine des divers recrutements faits en 2014 est conséquent en 2015 (+1,4 M€).

Aussi, sur l'exercice 2015, 6 créations de postes seront budgétées.

	2013	2014	2015
CIVIS	21%	23%	24%
CINOR	16%	16%	17%
CASUD	17%	18%	19%
TCO	10%	11%	13%

Les frais de structure : volume financier de 5 M€

Les marges de manoeuvre à dégager passent également par la mise en place d'un plan d'économie sur nos frais de fonctionnement. Cet objectif de réduction de - 15% s'impose désormais. Economie attendue : 700 K€

Les autres dépenses de fonctionnement

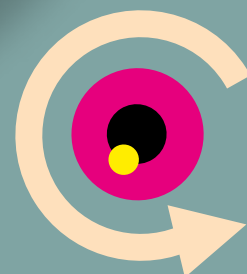
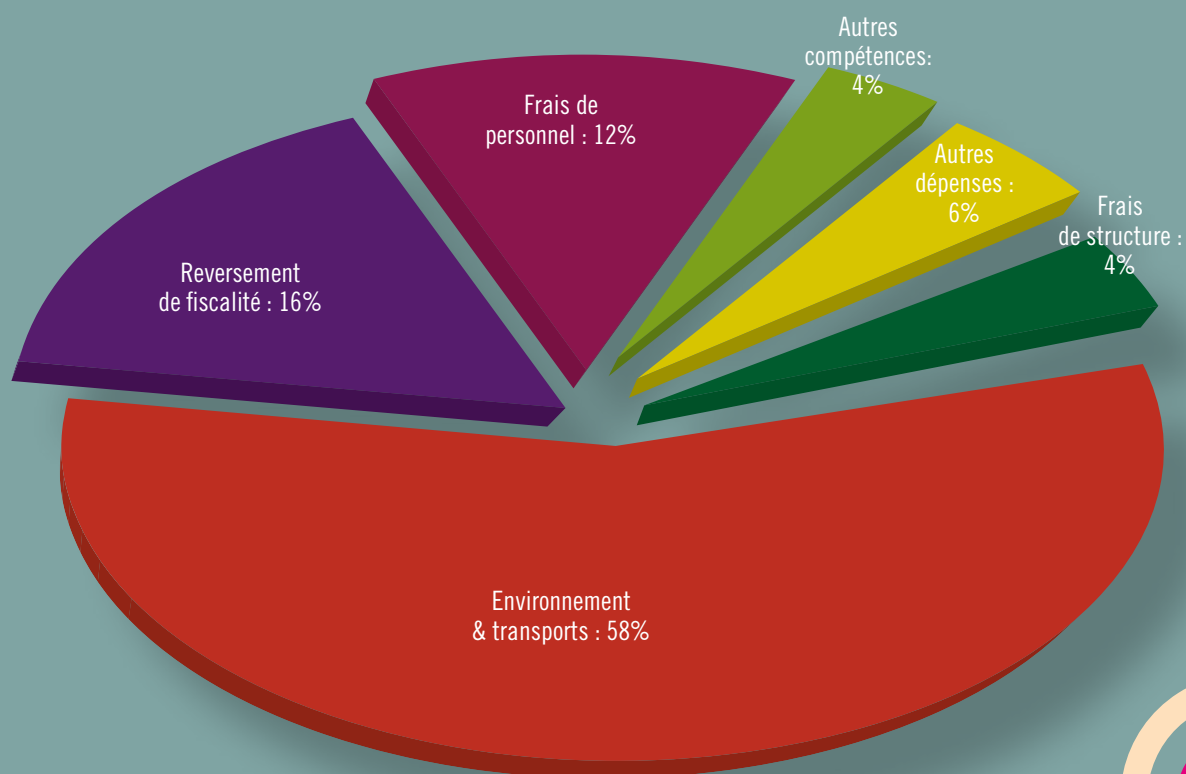
Partenariat avec le monde associatif 2 M€ : les efforts demandés s'appliqueront également au secteur associatif qui contribue à la mise en oeuvre de l'action publique.

Charge de la dette 2 M€ : à noter la progression des frais financiers compte tenu des emprunts mobilisés à ce jour pour financer les opérations d'investissement (+14% par rapport à 2014).

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2013 à 2015

	2013	2014	2015	Variation %	Variation en M€
Pôle de compétences :	77 918 000	84 363 000	81 725 000	-3%	- 2 638 000
* Environnement	40 559 000	43 011 000	39 610 000	-8%	- 3 401 000
* Transports	34 153 000	36 330 000	37 270 000	3%	940 000
* Insertion	847 000	1 575 000	1 285 000	-18%	- 290 000
* Economie	136 000	107 000	90 000	-16%	- 17 000
* Tourisme	1 136 522	2 386 000	2 375 000	0%	- 11 000
* Aménagement du territoire	72 000	69 000	160 000	132%	91 000
* Culture	1 006 000	818 000	875 000	7%	57 000
* Sport	50 000	67 000	60 000	-10%	- 7 000
Revt de fiscalité aux communes	24 526 944	22 926 944	21 860 000	-5%	- 1 066 944
* Attribution de compensation	19 926 944	19 926 944	19 860 000	0%	- 66 944
* Dotation de solidarité communautaire	4 600 000	3 000 000	2 000 000	-33%	- 1 000 000
Frais de structure dont :	18 964 151	21 293 087	21 440 000	1%	1 602 913
* Frais de personnel	12 938 000	15 100 000	16 000 000	6%	900 000
* Frais de siège	4 835 471	5 053 000	4 345 000	-14%	708 000
* Communication	96 263	265 000	225 000	-15%	
* Elus	1 180 151	875 087	870 000	-1%	- 5 087
Frais financiers	1 259 911	1 845 000	2 100 000	14%	255 000
Frais d'études et honoraires	548 466	382 000	325 000	-15%	- 57 000
Charges exceptionnelles	178 193	2 922 000			
S/total dépenses réelles de ft	123 522 692	133 732 031	127 450 000	-5%	- 6 282 031
Dotations aux amortissements	5 140 926	5 098 983	5 900 000	16%	
Virement à la sect° d'investissement			100 000		
TOTAL	128 663 618	138 831 015	133 450 000	-4%	- 5 381 015

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2015



LES AXES DE TRAVAIL EN MATIERE D'INVESTISSEMENT

Un budget d'investissement volontariste

+ 26% par rapport à 2014

EVOLUTION DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT DE 2013 à 2015

	2013	2014	2015
Dépenses d'équipement	21 355 323	30 000 000	38 000 000

► Premières réalisations budgétaires relatives à Ecocité :

- ◆ indemnités relatives aux acquisitions foncières (près de 5M€)
- ◆ études prospectives pour la réalisation des projets d'aménagement structurants

► Poursuite des opérations validées en 2014 :

- réhabilitation et extension du siège du TCO au Port : 1^{ère} tranche de 5,8 M€ au titre de 2015,
- acquisition de 11 bus cofinancés à près de 50% par la Région dans le cadre de la restructuration de notre réseau kar' ouest. Enveloppe totale : 4,3 M€
- aménagement du Pôle Loisirs Nature de Dos d'Ane à La Possession, 1^{ère} tranche de 3,8 M€ sur un projet total de 8 M€, avec un financement à 46% Feder/Région
- soldes des fonds de concours en matière de logements et déplacements : 4 M€

► La maîtrise foncière des opérations du TCO, notamment en matière d'espaces à vocation économique, se fera en collaboration étroite avec l'EPFR. Conformément à ses statuts, l'EPFR est effectivement compétent pour réaliser toutes acquisitions foncières et immobilières, en vue de la constitution de réserves foncières ou de la réalisation d'actions ou opérations d'aménagement.

Aussi, toute l'enveloppe consacrée au foncier n'a pas fait l'objet d'inscription budgétaire pour 2015 car une demande de portage sera adressée à l'Etablissement Public Foncier de La Réunion.

► Enfin, en matière de traitement des déchets, une étude sera lancée pour appréhender au mieux les enjeux sur le territoire en termes d'équipements et de filières de traitement.

Une première ébauche du PPI 2015-2020 à formaliser

2015 verra la formalisation du "Plan Pluriannuel des Investissements" de la nouvelle mandature, avec un accent particulier pour l'aménagement et la création d'espaces économiques. En effet, la collectivité doit faire des choix en orientant ses capacités de financement vers des investissements prioritaires, ceux ayant un effet de levier sur les territoires (parcs d'activités, aménagements mixtes). Par ailleurs, l'enjeu prioritaire portera sur le transfert des zones économiques afin d'avoir une dynamique globale de développement de notre territoire.

Un plan de financement à sécuriser pour le long terme

Pour les années futures, le maintien d'une politique volontariste en matière d'investissement se fera en minimisant l'emprunt autant que possible. Depuis 2008, la collectivité a choisi d'investir davantage, en actionnant ce mode de financement. Cependant, le stock de dette à rembourser au 31/12/2014 s'élèverait à 80 millions d'euros : 40% avec les banques commerciales et 60% avec l'Agence Française de Développement dans le cadre d'une convention pluriannuelle 2011-2015.

Soucieux de sa stratégie d'endettement, le TCO souhaite privilégier les partenariats pluriannuels. Aussi, une nouvelle convention avec l'AFD sera étudiée pour la période 2015-2020. L'intérêt de ce partenariat est double : il nous garantit tous les ans un volume de notre besoin d'emprunt, dans des conditions plus favorables que les marchés financiers.

Parallèlement, le TCO a tout intérêt à privilégier les financements extérieurs en mobilisant le maximum de subventions (FEDER, appels à projets nationaux ou régionaux).

	2013	2014
Encours de dette au 31/12	61,5 M€	80M€
Annuités	4,4 M€	6 M€
En cours/habitant TCO	296€/hab	376€/hab
CINOR	317€/hab	382€/hab
CIVIS	260€/hab	298€/hab
CASUD	300€/hab	482€/hab

En raison de nos contraintes futures (impact de la baisse des dotations de l'Etat et nécessité de mettre un place un plan d'économie, stock de dette important....), l'enveloppe globale du prochain PPI serait de l'ordre de 140/150 M€, avec le plan de financement prévisionnel suivant :

	EN VOLUME	EN %
Emprunt	72 M€	48%
Subventions	55 M€	37%
FCTVA	23 M€	15%
TOTAL	150 M€	100%



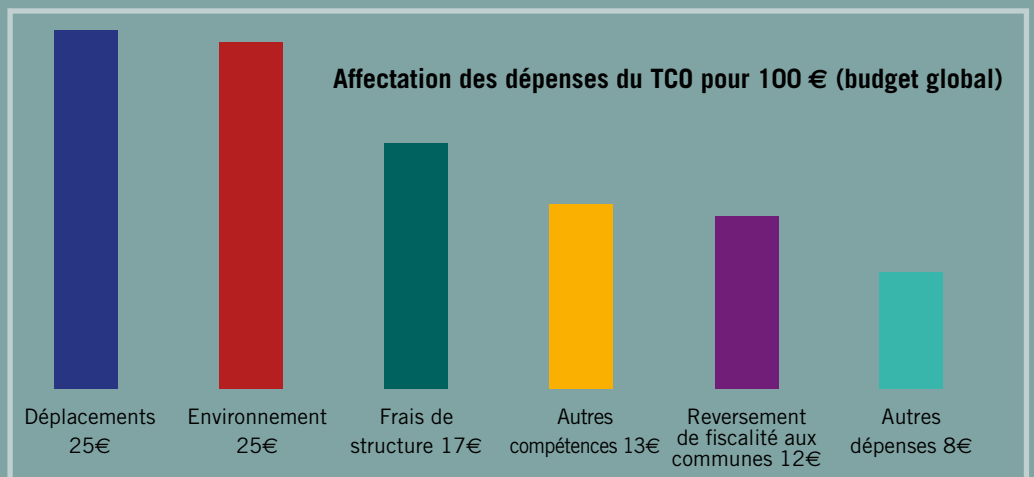
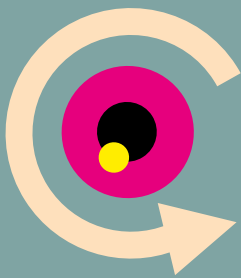
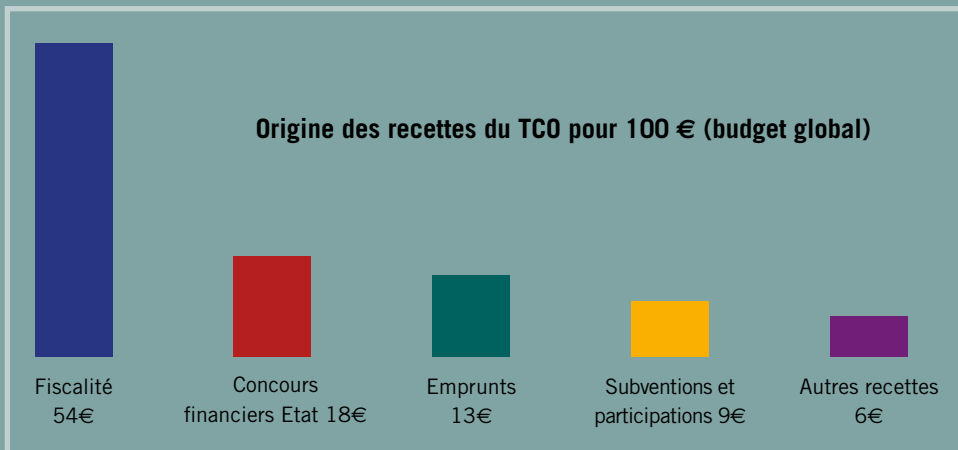
EVOLUTION DES RECETTES D' INVESTISSEMENT DE 2013 à 2015

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2013	2014	2015
Emprunts	17 800 000	21 500 000	24 000 000
Subventions et participations	2 707 348	3 885 000	10 000 000
Dotations et fonds propres (FCTVA)	1 695 823	3 950 000	5 000 000
Rembt avance de trésorerie/compte immo	3 300 000		
Excédent de fonctionnement capitalisé	7 254 369	424 000	
Dotations aux amortissements	5 140 927	5 098 000	6 000 000
Autres (dont écritures d'ordre)	3 214 759		
TOTAL	41 113 226	34 857 000	45 000 000

EVOLUTION DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT DE 2013 à 2015

	2013	2014	2015
Dépenses d'équipement	21 355 323	29 377 000	38 000 000
Dépenses financières	257 450	623 000	
Amortissement de la dette	3 162 591	4 227 000	5 500 000
Besoin de financement	12 040 365	424 000	
Autres dépenses (dont écritures d'ordre)	4 721 644	1 310 000	1 500 000
TOTAL	41 537 373	35 961 000	45 000 000

VISION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2015



LA VENTILATION DES PROJETS PAR FINALITÉ POLITIQUE



#01 Renforcer l'attractivité du territoire



#02 Participer à la création d'emplois durables par le développement de l'activité économique



#03 Développer les conditions d'une mobilité pour tous



#04 Offrir à des éco-habitants un service des déchets soutenable et un territoire durable



#05 Favoriser la mixité sociale par le logement



#06 Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire



#07 Disposer d'une administration performante

#0

*Renforcer
l'attractivité
du territoire*

**ENVELOPPE BUDGETAIRE
PREVISIONNELLE
1 MILLION D'EUROS**



ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour assurer un développement et un aménagement capable de répondre aux enjeux de demain, l'Ouest doit :

- Répondre à la pression des besoins démographiques et sociaux (+22 000 habitants entre 2010 et 2020) ;
- Contribuer au développement de La Réunion en exploitant ses avantages (économie de production, économie touristique...) ;
- Préserver la richesse ses ressources naturelles ;
- Favoriser les prises de décision par la mise à disposition d'études et de données.

La réponse à ces objectifs passe par l'ancrage de grandes orientations stratégiques dans les documents cadres de l'agglomération (SCOT, SAGE, PLH, ...) adossé à un fort volet prospectif destiné à anticiper les évolutions rapides du territoire.

Concevoir un aménagement cohérent et durable du territoire

ACTIONS POUR 2015

Préserver les grands équilibres urbains, naturels et agricoles du territoire

- 】 Révision du Schéma de Cohérence territoriale Ouest (SCOT Ouest) afin de se mettre en conformité avec les lois Grenelle et les lois pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR).
- 】 Étude sur la stratégie en termes de programmation urbaine afin de réviser le SCOT et apporter un appui aux opérations.
- 】 Reconstitution de la participation annuelle du contrat d'objectif AGORAH (Agence pour l'observation de la Réunion, l'aménagement et l'habitat).
- 】 Reconstitution du partenariat de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural).

Mettre en œuvre l'armature urbaine du SCOT

- 】 Finalisation de l'étude d'un Schéma d'aménagement des îlets de Mafate.
- 】 Programme Local de l'Habitat 2011-2016 : lancement des travaux préalables à sa révision seront initiés.

- 】 Organisation d'un séminaire INTA avec les experts internationaux (International urban Développement Association).
- 】 Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Préserver les ressources naturelles

- 】 Approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) au premier semestre 2015.
- 】 Reconstitution de la cotisation au groupement d'intérêt public Réserve Marine.
- 】 Mise en œuvre d'un cadre conventionnel avec le Parc National de la Réunion.
- 】 Etude sur la prise de compétences GEMAPI (Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations).
- 】 Etude de faisabilité sur la gestion de l'eau dans les Hauts (retenues collinaires).
- 】 Etude de développement et d'aménagement des Hauts de l'Ouest. ■

Anticiper les mutations du territoire

ACTIONS POUR 2015


Développer la prospective territoriale

- 】 Elaboration d'un outil : modélisation hydrogéologique.
- 】 Gestion Intégrée Mer et Littoral : Expérimentation d'un mode de gestion globale du littoral par bassin versant, sur une partie du territoire
- 】 Concevoir un Système d'Information Géographique

(SIG) transversal d'aide à la décision accessible au plus grand nombre.

- 】 Mise en service de nouvelles fonctionnalités sur l'outil DIGDIG (Dispositif Intranet de Gestion et de Diffusion de l'Information Géographique).
- 】 Amélioration de la base de données métiers.
- 】 Formation aux outils SIG.
- 】 Productions cartographiques (analyses spatiales). ■





*Ecocité :
construire une ville
attractive où habiter,
vivre et travailler*

**ENVELOPPE
BUDGETAIRE
PREVISIONNELLE
5,5 MILLIONS D'EUROS**

LE CŒUR D'AGGLOMÉRATION, UN PROJET URBAIN AU SERVICE DE L'OUEST

Les communes du Port, de Saint-Paul et de La Possession constituent le cœur de l'agglomération et accueillent un projet urbain cohérent au service de l'Ouest et de ses habitants. L'Ecocité vise à unifier les opérations au sein du cœur d'agglomération et à lancer des projets d'aménagement structurants comme Cambaie Oméga (15.000 logements) ou l'arrière-port (développement économique). L'Ecocité est un projet innovant, durable et de proximité.

Réaliser des projets d'aménagement structurants

ACTIONS POUR 2015

Acquérir le foncier de Cambaie Omega pour disposer d'une réserve foncière pouvant accueillir 15.000 logements et renforcer le loisir et le tourisme

La Déclaration d'Utilité Publique de Cambaie Oméga aboutit en 2015. Le TCO acquiert le foncier nécessaire à l'aménagement du nouveau quartier de Cambaie.

Le TCO mène les études d'approfondissement de Cambaie Oméga, Henri Cornu, la plaine de loisir et Savanna en trois étapes :

- » Programmation urbaine intégrée,
- » Premières études de faisabilité et de capacité,
- » Esquisse urbaine complémentaire.

Articuler les projets du Cœur d'Agglomération

Approuver le plan-guide du projet urbain Écocité

- » Finalisation et validation du plan-guide du projet urbain Ecocité (5.000 hectares) par le TCO. Il devient le guide de l'urbanisation et de l'aménagement du cœur d'agglomération. Une contractualisation du projet urbain est maintenant possible sur la base des orientations urbaines retenues.

Devenir une Ecocité de référence, innovante et durable

Constituer un référentiel développement durable à l'échelle de l'Écocité

- » Définition des principaux enjeux de durabilité de l'Ecocité et leur degré d'ambition. Cet outil de suivi du projet urbain permet également de le faire connaître, avec une forte ambition de durabilité. ■

#0

*Participer
à la création
d'emplois
durables*

**ENVELOPPE
BUDGETAIRE
PREVISIONNELLE
3,2 MILLIONS D'EUROS**



SOLIDARITÉ ET FILIÈRES INNOVANTES

L'emploi est au cœur de toutes les préoccupations, sur un territoire massivement touché par le chômage. Le TCO a fait de cette problématique une priorité en misant notamment sur les filières innovantes, pour créer de la richesse mais également sur la solidarité, par la mise en œuvre du PLIE, avec l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Favoriser l'implantation et la pérennisation des entreprises au sein des parcs d'activités

ACTIONS POUR 2015

PROPOSER UNE OFFRE ADAPTÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Les zones industrielles, logistiques, de production :

- » Poursuite de l'Eco Parc au Port.
- » Aménagement d'une première phase de la zone d'activités Henri Cornu sur les berges saint-pauloises de la Rivière des Galets.

Les zones artisanales : (travaux)

- » Extension du village Mascareignes au Port par ACTISEM.
- » Construction d'ateliers artisanaux à l'Eperon, (Saint-Paul), par la SEDRE.

Les zones artisanales : (études opérationnelles, programme, maîtrise d'œuvre)

- » Extension de la zone de Bras Mont Vert à Trois-Bassins.

- › Réalisation de locaux artisanaux à l'entrée du bourg de la Saline, couplée à un projet de déchèterie.
- › Réalisation d'une étude sur l'opportunité de créer des locaux artisanaux à l'entrée du bourg du Plate à Saint-Leu, couplée à un projet de déchèterie.
- › Extension de la zone Pointe des Châteaux à Saint-Leu.

La faisabilité :

- › Zone artisanale du Guillaume sur le pôle du collège.
- › Faisabilité de la deuxième phase Henri Cornu, en lien avec le projet Eco cité.
- › Analyse des enjeux et impacts du transfert de zones communales au TCO.

OFFRIR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET DURABLE

- › Utilisation du guide paysager des ZA.
- › Mise en place de critères de suivi et d'évaluation en matière de réalisation de zones d'activités.
- › S'assurer de la qualité d'exploitation et d'entretien des zones gérées par le TCO.
- › Développement d'une animation de certaines zones qui pourront participer par le dialogue avec les entreprises. ■

Accompagner la création et le développement d'activités

ACTIONS POUR 2015

ORGANISER ET RENFORCER L'ANIMATION ET LA PROMOTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

- › Développer et contractualiser les partenariats avec des acteurs comme les chambres consulaires ou Pôle Emploi, sur l'accueil des entreprises, et les offres de services de chaque partenaire, ainsi que sur des axes de prospective. Animation par zone d'activité et/ou par filière économique.

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS ÉCONOMIQUES

- › Création de la bourse de l'immobilier et du foncier d'entreprises avec un volet disponibilité des offres sur le territoire en temps réel et une connaissance du tissu existant dans les zones d'activités déjà réalisées. ■

Soutenir et développer les filières stratégiques et innovantes

ACTIONS POUR 2015

ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DES FILIERES STRATEGIQUES

- › Etude de programmation à court/moyen/long termes de la zone arrière portuaire, en tenant compte du contexte Eco cité et de l'aménagement urbain et économique de la ville du Port et du reste du territoire.
- › Accompagnement de la structuration des acteurs de la filière logistique portuaire et transport.
- › Développement d'actions dans le domaine de l'économie circulaire : étude du modèle économique

et de programmation d'un pôle de construction durable / étude des flux disponibles sur le territoire porteurs de création d'activités nouvelles et de recyclage de matières / mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale sur la zone Eco Parc avec le soutien financier et organisationnel de l'Etat et de OPCALIA.

SOUTENIR LES AUTRES FILIERES

- › Soutien éventuel à des projets ou organismes qui créent des niches d'emplois ou des actions porteurs de développement dans d'autres domaines. ■

Favoriser l'accès à l'emploi par l'insertion

ACTIONS POUR 2015

ORGANISER ET RENFORCER L'ANIMATION TERRITORIALE

- › Poursuite du dialogue et de la concertation avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et l'insertion, au bénéfice des actions territorialisées sur le TCO.

ACCOMPAGNER LES PUBLICS VERS L'EMPLOI

- › Gestion et animation du dispositif PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) basé sur le suivi des personnes en difficulté d'insertion professionnelle et la mise en place d'étapes d'insertion. Nouveau protocole 2015/2020 dans le cadre du Fonds Social Européen.

- › Redéfinition d'un cadre d'intervention en matière d'ateliers chantiers insertion, en portage direct ou cofinancement sur des projets communaux.

FAVORISER LA CREATION D'EMPLOIS

- › Explorer les besoins du territoire non pourvus qui peuvent servir de développement d'activités dans le cadre de l'économie sociale et solidaire
- › Poursuivre la structuration du projet de ressourcerie sur le TCO, à partir de l'ensemble des initiatives existantes. ■



*Développer
les conditions
d'une mobilité
pour tous*

**ENVELOPPE
BUDGETAIRE
PREVISIONNELLE
44,3 MILLIONS D'EUROS**



LA RESTRUCTURATION DU RÉSEAU KAR'OUEST

La restructuration du réseau kar'ouest donnera naissance au « nouveau réseau kar'ouest ». Intégrant l'évolution du réseau interurbain Car Jaune, cette nécessaire restructuration contribuera à améliorer le niveau de service, la qualité de service, le confort, la sécurité et l'image.

Rendre plus attractive l'offre kar'ouest

ACTIONS POUR 2015

AMÉLIORER LE NIVEAU DE SERVICE

- › Restructuration du réseau kar'ouest actuel selon trois objectifs principaux :
 - ◆ améliorer les temps de parcours (par des itinéraires retravaillés et des aménagements de priorisation),
 - ◆ offrir des dessertes locales centrées sur les pôles de vie,
 - ◆ hiérarchiser l'offre de transport public.

- › Lancement des premières phases en réponse à l'évolution du réseau interurbain Car Jaune.

AMÉLIORER LA QUALITÉ, LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ

- › Gestion des manquements et recensement des réclamations de nos usagers.
- › Coordination entre les différentes instances en charge de la sécurité sur le territoire.
- › Développement d'une véritable relation client (schéma directeur, numéro vert).

- › Installation de Bornes d'Informations Voyageurs (BIV) sur le territoire et fiabilisation des informations affichées en permanence sur le réseau.
- › Renforcement de la sécurité au sol et à bord (schéma directeur, vidéosurveillance).

DÉVELOPPER LE MARKETING ET AMÉLIORER L'IMAGE

- › Événementiels : information réseau, distribution de goodies, jeu concours, mise à disposition de vélos,

circuits navettes adaptés, renforts de lignes régulières et tarifs spéciaux.

- › Semaine Européenne de la Mobilité.
- › Plan de communication dédié dans le projet de Nouveau Réseau kar'ouest (nouvelle identité « kar'ouest » et nouvelle charte graphique).
- › Politiques commerciales et marketing (tarification, etc.) efficace et volontariste. ■

Accompagner la création et le développement d'activités

ACTIONS POUR 2015

COORDONNER LES OFFRES DE TRANSPORT

- › Intermodalité : coordination inter-réseaux de l'île, information multimodale, tarifications intermodales et billettique interopérable (SMTR).
- › Centrale d'information multimodale et réalisation d'une Enquête Ménages Déplacements.
- › Ajustements sur le réseau kar 'ouest suite à la restructuration du réseau Car Jaune.
- › Coordination entre les acteurs institutionnels du transport (réalisation de parcs-relais, de parcs de covoiturage, de pôles d'échanges) et des politiques de transport, en particulier dans le cadre d'Ecocité.
- › Participation à l'élaboration d'un Schéma Régional de l'Intermodalité (SRI), porté par la Région.

RENDRE ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

- › Mise en accessibilité du réseau kar'ouest (matériel roulant, agences, arrêts de bus, supports...).
- › Extension de l'offre de service spécifique de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) (acquisition de véhicules adaptés supplémentaires).

RATIONALISER ET OPTIMISER LES PERFORMANCES, ET PILOTER L'ACTIVITÉ

- › Définition, à l'occasion du renouvellement de Délégation de Service Public (DSP) à l'aide d'une AMO qualifiée, d'outils et de leviers nécessaires au pilotage.
- › Optimisation des coûts, avec la réalisation d'études ciblées.
- › Sauvegarde des recettes (lutte contre la fraude). ■

Offrir des transports scolaires performants

ACTIONS POUR 2015

AMÉLIORER LE NIVEAU DE SERVICE

- › Mise en adéquation des moyens de production avec la fréquentation réelle des services.
- › Mutualisation avec le transport urbain.
- › Rationalisation de l'usage fait du service par les élèves et suivi plus fin de chaque élève grâce à la Carte de Vie Quotidienne (CVQ).

AMÉLIORER LA QUALITÉ, LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ

- › Optimisation du dispositif de gestion des manquements (transport et accompagnement scolaires).
- › Amélioration du dispositif de sécurité aux abords des établissements scolaires (information à chaque élève sur le véhicule à emprunter, signalétique ergonomique, règles de stationnement optimisées et cheminements piétons sécurisés sur les parkings).
- › Redéfinition des procédures de gestion de crise et des outils utilisés.
- › Facilitation des formalités de gestion administrative grâce à la CVQ (inscription, paiement, etc.).

DÉVELOPPER LE MARKETING ET AMÉLIORER L'IMAGE

- › Rationalisation du transport scolaire et visibilité

accrue avec le déploiement du télé service de Carte de Vie Quotidienne.

- › Evolution et homogénéisation de la charte graphique.
- › Communication sur les améliorations sur le transport scolaire.

COORDONNER LES OFFRES DE TRANSPORT

- › Coordination entre les réseaux urbains et scolaires (service amélioré, usage optimisé des moyens disponibles, offre globale concertée et cohérente).
- › Coordination des travaux liés au nouveau kar 'ouest et ceux relevant de la rationalisation du transport scolaire.
- › Mutualisation de services inter AOT (Autorités Organisatrices des Transports).

RATIONALISER ET OPTIMISER LES PERFORMANCES, ET PILOTER L'ACTIVITÉ

- › Définition d'un pilotage plus fin de l'activité à l'occasion du démarrage des nouveaux marchés de transports et d'accompagnement scolaire.
- › Renforcement du suivi des prestations réalisées avec le nouveau dispositif GPS.
- › Renforcement du respect des engagements pris par les prestataires avec l'application ferme et systématique des sanctions pour manquements. ■

Faciliter la pratique des mobilités moins polluantes

ACTIONS POUR 2015

DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO ET DE LA MARCHÉ

- » Vélo : nouveau Schéma Directeur Intercommunal Vélo, aménagements d'itinéraires sécurisés, stationnement vélos, bi-modalité bus/ vélo, poursuite des randos-vélos, création de services de location.
- » Marche à pied : créations et mises aux normes des trottoirs, aménagement de secteurs à dominante piétonne (opérations de renouvellement urbain).

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

- » Encouragement à la mise en place de Plans de Déplacements Entreprises / Administrations (PDE/ PDA).
- » Mise en oeuvre d'un plan d'actions (optimisation du parc de véhicules, mise en place de services vélos ou encore encouragement au covoiturage) ■

Offrir des infrastructures routières partagées et optimisées

ACTIONS POUR 2015

RÉALISER DES ITINÉRAIRES PRIVILÉGIÉS

- » Poursuite des études concernant des itinéraires privilégiés dessinés en 2005 (Le Port/La Possession et La Plaine/Savanna/Saint-Paul), dont certaines sections sont déjà réalisées ou à un niveau d'études avancé.
- » Accélération et densification du programme de TCSP (Transport en Commun en Site Propre) en 2015 (nouvelle maîtrise d'oeuvre).
- » Étude sur les points durs de la circulation des bus lancée en 2015 dans le Sud communautaire.

OPTIMISER L'UTILISATION DU RÉSEAU ROUTIER

- » Partage de la voirie la charte avec identification des niveaux d'aménagements nécessaires pour garantir la

sécurité et le confort de chaque mode (espaces en site propre pour les modes actifs, zones 30 ou de zones de rencontre sur les voies de desserte).

- » Réflexions sur la compétence communautaire en matière de voiries.

ORGANISER LES STATIONNEMENTS

- » Étude spécifique proposée aux communes d'amélioration des conditions de stationnement dans les pôles urbains du TCO (meilleur partage de l'espace public, stationnement des deux roues, stationnement relais). ■

Assurer la cohérence entre les politiques sectorielles et territoriales

ACTIONS POUR 2015

FACILITER LA MISE EN OEUVRE DU PDU

- » Contrats PDU (Plan de Déplacements Urbains) : aide aux communes membres à la réalisation des opérations « PDU-compatibles »
- » Divers outils de sensibilisation proposés ("ateliers PDU", observatoire de la mobilité permettant le suivi de la mise en oeuvre des actions du futur PDU).

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- » Dans le cadre du nouveau PDU, animation de réflexions et soutien de nombreuses actions (Ecocité, nouveau SCOT, PLU communaux, politique de la ville, desserte des zones commerciales et d'activités, Schéma Régional des Infrastructures de Transports, Schéma Directeur Intercommunal Vélos, Plan Régional Vélo). ■

Offrir à des écohabitants un service des déchets soutenable et un territoire durable

**ENVELOPPE
BUDGETAIRE
PREVISIONNELLE
43,8 MILLIONS D'EUROS**



SENSIBILISER POUR PRODUIRE MOINS DE DECHETS

La production de déchets n'a cessé d'augmenter ces deux dernières décennies, impactant fortement l'économie et l'environnement. Les lois Grenelle fixent aujourd'hui aux collectivités la prévention comme priorité et un objectif de réduction de 7% minimum. Cet enjeu est d'autant mieux compris du TCO qu'il permet d'économiser environ 350 000 € chaque année sur la gestion des déchets.

Réduire les déchets

ACTIONS POUR 2015

COMPRENDRE ET RESPECTER LE CYCLE DE LA MATIÈRE ORGANIQUE

» Développer l'usage des « bonnes pratiques » de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration

scolaire : mise en place d'un comité technique et des pesées alimentaires dans les écoles volontaires.

» Gérer en mode intégré les espaces verts communaux (méthode du paillage).

» Développer le compostage dans les écoles.

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE DE PAPIERS ET CARTONS

- › Distribuer les autocollants Stop-pub.

ALLONGER LA VIE DES ENCOMBRANTS

- › Installer des espaces de réemploi en déchèterie.
- › Créer des espaces dédiés aux associations pour favoriser la réparation et le réemploi des objets.
- › Accompagner la mise en place d'une ressourcerie sur le territoire.

EVITER LES MATIÈRES PLASTIQUES ET L'HÉGÉMONIE DU TOUT-JETABLE

- › Organiser des campagnes de sensibilisation sur le suremballage et les déchets plastiques en grandes et moyennes surfaces et sur des sites de « publics captifs » (Poste, Pole-Emploi, CAF, ...).
- › Favoriser l'utilisation de couches lavables. ■

Offrir aux usagers un service de collecte durable

ACTIONS POUR 2015

GARANTIR LA RELATION À L'USAGER

- › Accompagner le changement, via le numéro vert :
 - ◆ Expliquer les choix de la collectivité.
 - ◆ Traiter les réclamations dans les meilleurs délais.
 - ◆ Inciter à la fréquentation des déchèteries et au respect des calendriers de collecte.

ÉQUIPER LE TERRITOIRE EN MOYENS DE COLLECTE ADAPTÉS ET DURABLES

- › Mettre des bacs adaptés à disposition des usagers.
- › Renforcer les prestations de maintenance pour garantir le bon état général du parc de bacs roulants.

ASSURER UN SERVICE DE COLLECTE EFFICACE ET SOUTENABLE

- › Renforcer les contrôles d'exploitation avec des objectifs en termes de nombre de contrôles à réaliser

par jour et par contrôleur (de 3 à 5 contrôles par jour à réaliser par deux contrôleurs affectés à temps plein sur ces missions).

- › Réduire de 5% le nombre de points dangereux (500 recensés : marches arrières, demi-tour sur des emprises privées, collectes dans des virages...).

DÉVELOPPER LES PERFORMANCES DE TRI

- › Maintenir l'augmentation des quantités collectées en Emballages Recyclables Ménagers, voire augmenter la qualité et la quantité des déchets entrants au centre de tri.

OPTIMISER LES PROCESS

- › Poursuivre l'expérimentation de systèmes de collecte innovants, permettant l'amélioration des conditions de présentation des déchets (bornes enterrées, compacteurs solaires...). ■

Développer un traitement de déchets efficace à un coût maîtrisé

ACTIONS POUR 2015

- › Accompagner le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets dans la mise en place de la structure et faciliter l'intégration et la prise en charge des équipements existants.
- › Contribuer à l'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage

pour la définition, la construction des outils de traitement et les modes d'exploitation les plus adéquats, et notamment sur le projet multifilière.

- › Suivre la livraison des plateformes de broyage de Cambaie et de St-Leu et assurer leur transfert au syndicat. ■



Lutter contre les nuisances environnementales

ACTIONS POUR 2015

» Elaborer les stratégies liées à ces différents domaines d'intervention du TCO assorties d'un plan d'action et d'un budget pour disposer d'une feuille de route opérationnelle.

LUTTER CONTRE LES NUISANCES SONORES

» Etablir un plan environnement sonore du territoire avec l'aide d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, pour préserver les zones calmes du territoire et réduire les bruits gênants relevés par les usagers.

LUTTER CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR

» Reconduire un partenariat avec l'ORA pour le suivi des polluants et la sensibilisation des scolaires. En parallèle, la stratégie et le plan d'action de réduction et de prévention de la pollution de l'air seront établis.

LUTTER CONTRE L'ERRANCE ANIMALE

De nouvelles dispositions seront testées pour réduire la divagation des animaux :

- ◆ Refonte du dispositif de cages pièges pour mieux l'adapter au besoin du terrain (tarif, nombre, mise à disposition aux agriculteurs, ..)
- ◆ Elargissement de la campagne de stérilisation aux chats commensaux, en plus des animaux domestiques de foyers non imposables.

En parallèle, la réalisation d'un centre animalier prévue pour 2016, se poursuit pour disposer d'une fourrière mieux dimensionnée et d'un refuge.

Participer au maintien de la salubrité publique

- » Poursuivre de la lutte contre les dépôts sauvages. ■

Modifier les comportements

ACTIONS POUR 2015

IMPULSER LA COMMUNICATION ET LA MÉDIATION DE PROXIMITÉ, ET INVITER À PLUS D'ÉCOCITOYENNETÉ

La stratégie de communication 2015 proposera une offre gagnant/ gagnant, pour « donner envie de faire autrement » :

- » Politique de prévention visant les jeunes publics (la base, les alliés, les citoyens de demain qui agissent comme des facteurs de responsabilisation des parents) déjà à l'oeuvre, efficace et fondamentale. On affirme, on conforte notre meilleur atout. Actions : rénovation des outils de sensibilisation du jeune public et déploiement.

- » Politique de conquête visant le grand public (les réfractaires, les indécis). Travailler à convertir ce public en usagers responsables pour les convaincre de changer leurs habitudes.

RÉPRIMER LES INCIVILITÉS

- » Mise en oeuvre un protocole de verbalisation, en partenariat avec les services communaux et la police municipale. Ce protocole pourra servir de test à de nouveaux outils (smartphone, vidéosurveillance factice ou réelle, aménagements paysagers, ...) sur des zones ou publics cibles (professionnels par exemple) si nécessaire avant généralisation. ■



#05

favoriser la mixité sociale en offrant un logement pour tous

ENVELOPPE BUDGETAIRE PREVISIONNELLE 3,4 MILLIONS D'EUROS



RÉSORBER L'HABITAT INDIGNE

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2, adopté en mars 2012, a fixé des objectifs ambitieux pour répondre aux besoins des ménages de l'Ouest par la production de 60 % de logements sociaux/aidés et 40 % de logements libres. Pour 2015, études pré opérationnelles, résorption de l'habitat spontané (RHS), opération groupée d'amélioration légère, maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale, « auto Réhabilitation Accompagnée » seront les priorités d'actions du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI), un axe fort du PLH.

Contribuer à la mise en oeuvre de parcours résidentiels cohérents

ACTIONS POUR 2015

SUIVRE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS

- 】 L'évaluation du PLH en 2015
- 】 Observatoire de l'habitat : Centralisation des données de permis de construire des 5 communes et analyse de la dynamique de construction sur les quartiers du PLH.
- 】 Conseil Territorial de l'Habitat (CTH) : bilan du contexte annuel, des livraisons et des opérations programmées et /ou financées par la ligne budgétaire unique de l'Etat.

RENFORCER L'OFFRE LOCATIVE SOCIALE

- 】 Démarrage de l'étude sur la caractérisation de la demande de logement social dans l'Ouest.
- 】 Soutien à l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS), qui permet aux publics en difficulté de se loger dans le privé.
- 】 Garanties des emprunts en faveur des bailleurs sociaux, en contrepartie d'un quota réservataire de logements de 20 %. ■

Garantir et améliorer le niveau de confort du parc existant

ACTIONS POUR 2015

LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

- » Validation, priorisation et mise en oeuvre des actions pré opérationnelles et/ou opérationnelles de lutte contre l'habitat indigne sur les sites d'interventions prioritaires du PILHI (Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne).
- » Mise en oeuvre d'un plan d'actions foncières.

- » Consolidation / communication sur le Guichet Unique de l'Insalubrité.
- » Mise en place de l'observatoire de l'habitat indigne du territoire Ouest.
- » Élaboration du diagnostic social du territoire et mise en place des missions d'accompagnement des familles.
- » Participation au financement des Compagnons Bâisseurs de La Réunion. ■



#06

*Contribuer
à l'épanouissement
des habitants et
au rayonnement
du territoire*

**ENVELOPPE
BUDGETAIRE
PREVISIONNELLE
9,9 MILLIONS D'EUROS**



CAP SUR LA PLEINE NATURE ET LE TOURISME

En 2015, le TCO poursuivra ses actions de construction d'équipements (pôle loisirs nature de Dos d'Ane) ou d'aménagement de sites (sentier littoral) de loisirs, et leur exploitation (Camping Ermitage Lagon, port de plaisance de Saint-Leu). Dans le domaine du tourisme, le TCO accompagnera l'OTI dans la refonte de son réseau de Bureaux d'Information Touristique. La promotion des sports de pleine nature sera à nouveau à l'honneur avec la 4ème édition de Cap à l'Ouest. Enfin, un événementiel sera organisé pour l'anniversaire des 10 ans des cyber-base® du TCO, afin d'encourager la pratique d'internet et des TIC.

Enfin, l'accent sera mis sur la diffusion de spectacles vivants et le soutien aux artistes émergents. L'école d'enseignement artistique, qui ouvrira ses portes en 2016, initiera dès l'année à venir des activités artistiques, en relation avec les structures d'enseignement partenaires.

Démocratiser l'accès à la culture et contribuer à faire de l'ouest un foyer artistique et culturel de référence

ACTIONS POUR 2015

ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LES PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS QUI IRRIGENT L'OUEST

Le soutien à la diffusion de spectacles vivants :

- » Soutien apporté aux salles de spectacle du territoire (Le Kabardock, le Séchoir, Léspàs et le Théâtre Sous les Arbres).
- » Décentralisation de spectacles vivants et de l'action culturelle auprès de publics éloignés de l'offre.

Le soutien aux artistes émergents et à la structuration des filières :

- » Le dispositif Békali sera amélioré notamment en

termes d'accompagnement administratif et juridique aux compagnies et artistes émergents.

PROPOSER UNE OFFRE D'ENSEIGNEMENT AUX ARTS DE LA SCÈNE

- » Régie d'enseignement artistique : proposition d'un apprentissage en mode projet sur les thématiques danse, éducation musicale, théâtre, au travers d'un appel à projets.
- » Construction du siège de l'école à Plateau Caillou : livraison envisagée au 2ème semestre 2016. ■

Conforter l'attractivité touristique et de loisirs du territoire

ACTIONS POUR 2015

CRÉER ET EXPLOITER DES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

- » Construction du « Pôle Loisirs Nature » de Dos d'Ane et lancement d'une étude sur la gestion de cet équipement.
- » Gestion du camping « Ermitage Lagon », au travers du contrat de prestations intégrées avec la Société Publique Locale (SPL) TAMARUN, avec pour objectif la maîtrise des coûts d'exploitation.

OUVRIR DE NOUVEAUX SITES DE LOISIRS EN VALORISANT LE PATRIMOINE NATUREL : SENTIER LITTORAL OUEST

- » Aménagement du sentier littoral en forêt domaniale de St-Paul.
- » Poursuite de la réflexion sur la valorisation du littoral de Trois-Bassins, et gestion du site de la Pointe de Trois-Bassins avec la Société Publique Locale (SPL) TAMARUN.
- » Réhabilitation des bâtiments Four à Chaux à St-Leu, finalisation de l'aménagement et gestion.
- » Exploitation des équipements sportifs et de loisirs du littoral sud de St-Leu et conduite d'une étude en partenariat avec le conservatoire du littoral.
- » Définition de nouveaux secteurs d'intervention.

RENFORCER LA VOCATION D'ACCUEIL TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

- » Signalisation touristique : poursuite des travaux et gestion des équipements installés sur la route Hubert Delisle.

Ports de plaisance :

- ◆ Gestion et aménagement du port de St-Leu, déclaré d'intérêt communautaire au 1er janvier 2014.
- ◆ Réflexion sur le transfert de gestion des ports de La Pointe des Galets et de St-Gilles-Les-Bains, au travers de la poursuite de l'étude sur l'exploitation commune et le développement économique et touristique des trois ports.
- » Littoral Sud Saint-Leu / Secteur Four à Chaux : Gestion de l'espace de restauration et étude sur la réalisation d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. (C.I.A.P).
- » Mise en oeuvre d'un programme d'actions pour le développement touristique à l'échelle communautaire, en collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) ; Organisation de « Cap à l'Ouest ».
- » Accompagnement de l'OTI dans la refonte et l'implantation de ses Bureaux d'Information Touristique (BIT). ■

Développer les conditions de pratique des activités sportives de pleine nature

ACTIONS POUR 2015

OFFRIR DES LIEUX DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES EN MILIEU NATUREL

- » Aménagement des accès et du stationnement aux abords de trois sites d'escalade (Ravine Bernica à Saint-Paul, Ravine-Trois Bassins, et Ravine des Colimaçons à St-Leu).
- » Réflexion sur l'aménagement de sites et la pratique de sports de nature, en lien avec la Commission

Départementale des Sites et Itinéraires (CDESI) relatifs aux sports de nature.

SOUTENIR LES PRATIQUES DE SPORTS DE PLEINE NATURE

- » Organisation de la 4^{ème} édition de Cap à l'Ouest, intégrant le trail et semi trail de l'Ouest, des randonnées, activités nautiques, et animations culturelles.
- » Soutien aux manifestations sportives (Raid, trail, randonnées, ...). ■

ACTIONS POUR 2015

SENSIBILISER, INITIER ET ACCOMPAGNER LA PRATIQUE D'INTERNET ET DES TIC AU SEIN DES ESPACES DE PROXIMITÉ

- 】 Programmation trimestrielle des ateliers et évènementiels de chaque espace cyberbase@.
- 】 Acquisition et renouvellement de matériels et outils multimédia à disposition du public.
- 】 Renforcement de l'offre cyber mobile, à destination des publics empêchés (personnes âgées, porteuses de handicap, habitants).

ASSURER LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES TIC

- 】 Organisation d'un évènementiel (séminaire et village d'animations) pour les 10 ans des Cyberbase@ du TCO.
- 】 Réactivation du réseau d'animateurs des Espaces Publics Numériques de La Réunion.
- 】 Amélioration de la communication autour des services proposés sur le site internet du TCO (inscriptions en ligne aux ateliers et évènementiels).
- 】 Amélioration de la visibilité et de l'attractivité du stand Cyber-base@ sur les manifestations par la création d'outils de communication. ■



#0

*Disposer d'une
administration
performante*

**ENVELOPPE
BUDGETAIRE
PREVISIONNELLE
29,2 MILLIONS D'EUROS**



INVESTISSEMENTS - PATRIMOINE - FONCIER :

DEVELOPPER UN PATRIMOINE DURABLE ET ADAPTÉ AU SERVICE DE L'USAGER

Le patrimoine du TCO s'est construit, dans un premier temps, à partir des biens mis à disposition par les communes membres dans le cadre des transferts de compétences. Puis, pour répondre aux besoins croissants dans ses différents domaines de compétence, le TCO a dû développer un patrimoine durable, adapté et au service de l'utilisateur.

**ENVELOPPE BUDGETAIRE PREVISIONNELLE 24 MILLIONS D'EUROS
EN INVESTISSEMENT ET 1,8 MILLIONS EN FONCTIONNEMENT**

Mener une politique stratégique d'optimisation et de valorisation du patrimoine immobilier (asset management).

ACTIONS POUR 2015

DISPOSER D'UNE CONNAISSANCE EXHAUSTIVE DU PATRIMOINE

- › Mise à jour de la base de données recensant le patrimoine immobilier bâti et non bâti afin d'avoir une meilleure connaissance et intégration de celui-ci ;
- › Utilisation à terme d'un système d'information immobilier global ;

- › Définition d'une stratégie immobilière en fonction des besoins recensés, en élaborant un schéma directeur immobilier du TCO.

VALORISER NOS ACTIFS IMMOBILIERS

- › Mise en place d'une évaluation de la rentabilité des biens immobiliers du TCO, et proposition de solutions afin de valoriser 3 anciennes décharges dont le TCO est devenu exploitant. ■

Améliorer notre politique de transactions immobilières et foncières

ACTIONS POUR 2015

ANTICIPER LES TRANSACTIONS ET DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE MAÎTRISE FONCIÈRE

- › Mise en place des procédures permettant d'optimiser et de sécuriser les transactions et d'autre part de réaliser de la prospection foncière en collaboration avec les acteurs du territoire, notamment les 5 communes.

GARANTIR DES TRANSACTIONS SÉCURISÉES

- › Réalisation de transactions immobilières et de la maîtrise foncière pour l'ensemble des opérations.

Celles-ci se font soit directement, soit par le biais de son mandataire opérateur foncier ou encore par le biais de l'EPFR.

Pour 2015, les transactions suivantes sont prévues :

- › 3 procédures de déclaration d'utilité publique, dont une concernant le périmètre Cambaie –Oméga (concernant 75 parcelles) ;
- › 88 négociations amiables prévues concernant notamment : la zone Cambaie-Oméga, la Zone d'Activités de l'Eperon, La Saline, la zone des Mascareignes, IP RN1e, etc.
- › Un échange foncier entre le TCO et la commune de Saint-Paul en vue de la création du Parc d'activités des berges de la Rivières- des-Galets. ■

Assurer la conduite des nombreuses opérations de travaux (project management)

ACTIONS POUR 2015

RÉALISER LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Il s'agit de mener 26 opérations de construction :

- › Cinq équipements en cours de travaux dont notamment :
 - ◆ le Pôle Loisirs Nature de Dos d'Ane à La Possession.
 - ◆ la réhabilitation et l'extension des bureaux du siège du TCO.
 - ◆ la construction du centre d'enseignement artistique sur la commune de Saint-Paul, etc.

Une vingtaine d'études préalables aux travaux dont notamment :

- ◆ l'Extension de la zone d'activités économiques de Bras Montvert tranche 2.
- ◆ la construction d'un pôle d'échanges à La Saline.
- ◆ la réhabilitation des décharges de Cocâtre, du Port et de Cambaie.
- ◆ le skate parc à Saint Leu, etc.
- ◆ la construction de 4 km de voirie TCSP sur les rues RN1E (Commune du Port et de La Possession). ■

Optimiser la gestion de nos biens et de nos occupants (property et facility management)

ACTIONS POUR 2015

OPTIMISER LA GESTION JURIDIQUE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DE NOS BIENS

En 2015, trois actions seront menées sur cet objectif :

- › Fixation des principes régissant l'occupation du Domaine Public et l'adoption d'une grille tarifaire.
- › Optimisation des locaux artisanaux (Vue-Belle et Montvert) afin de limiter la vacance à 10% ;
- › Valorisation de 3 villas et de l'ancienne usine de déchets ménagers du Port.

- › Planification des déménagements pour la réintégration du personnel vers notre siège (le crayon).
- › Amélioration de la gestion technique du patrimoine (procédure de gestion de site et d'astreinte).
- › Définition de la politique de mise en conformité et de sécurisation du patrimoine.

- › Mise en place d'une politique marketing relations clients /fournisseurs basée sur une communication constante.

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE MAINTENANCE DU PARC IMMOBILIER

Deux actions seront menées sur cet objectif, il s'agit de :

- › Mise en place d'une politique de maintenance basée sur les carnets de santé pour chaque site.
- › Mise en place d'un système de vidéo-protection sur la Gare routière de Saint-Paul. ■

OPTIMISER LA FONCTIONNALITÉ DES LOCAUX DU TCO

Quatre actions seront menées sur cet objectif :

- › Optimisation des locaux de bureaux du TCO.

RESSOURCES HUMAINES : OPTIMISER LES PARCOURS

En 2015, un accent sera mis sur la définition d'une politique Ressources Humaines tenant compte à la fois des évolutions réglementaires et des restrictions budgétaires de plus en plus prégnantes tout en se souciant de la qualité de vie au travail au service de la performance.

La réorganisation de la Direction des Ressources Humaines ainsi que sa structuration permettront d'engager une dynamique visant et veillant à :

- ◆ Optimiser et accompagner les ressources humaines de la collectivité.
- ◆ Développer et améliorer les compétences par le biais du système formatif.

◆ Etablir des équilibres en matière d'équité et de dialogue social.

Cela impliquera également un processus de changement et de partage de la fonction RH. ■

Anticiper et planifier les besoins en RH nécessaires au développement de la collectivité

ACTIONS POUR 2015

AMÉLIORER L'ADÉQUATION MOYENS / MISSIONS

La définition de plans de charge fins permettra de définir un plan prévisionnel de recrutement pour une meilleure lisibilité de l'action de la DRH.

Au titre des recrutements 2015, tout en accordant une place particulière aux dispositifs d'insertion professionnelle (contrat d'apprentissage et emplois d'avenir), les priorités pourront notamment porter sur le renforcement des compétences dans :

- › Le développement économique et sur le portage du projet Ecocité,
- › La gestion des risques professionnels.

MAÎTRISER LES GRANDS ÉQUILIBRES RH

Le développement du système d'information en matière de GRH :

- › Analyse rétrospective de l'activité pour un meilleur pilotage de l'activité.
- › Production et partage d'indicateurs en matière de GRH.
- › Dématérialisation de certains Process RH. ■

Motiver les agents

ACTIONS POUR 2015

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

L'élaboration d'une véritable politique de formation qui passe par :

- › Une identification de nos métiers et de nos activités.
- › Une définition des besoins à la fois individuels spécifiques et des besoins collectifs transversaux.

La réalisation d'un plan prévisionnel de formation qui pourra mettre l'accent sur :

- › La gestion de projet avec introduction de la notion de responsabilité sociétale de l'entreprise.

› La professionnalisation des agents de régie notamment en matière de maintenance des bâtiments.

› La poursuite des actions en faveur du management avec introduction d'un accompagnement individuel (coaching).

› La poursuite des actions en matière de bureautique et de préparation aux concours.

GARANTIR UNE ÉQUITÉ DE TRAITEMENT

› Apporter une cohérence et une transparence par l'adoption de règlements intérieurs. ■

Promouvoir la qualité de vie au travail

ACTIONS POUR 2015

PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Elaboration d'un plan de prévention des risques psychosociaux :

Cela s'inscrit dans une démarche globale de prévention des risques professionnels. A cet effet, un partenariat étroit avec le Centre de Gestion de La Réunion permettra d'engager et de définir une politique de prévention pour répondre à nos obligations réglementaires. ■

L'INFORMATIQUE : ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

L'année 2014 a été l'année du déménagement du siège et de toutes ses infrastructures de télécommunications et informatiques, ce qui a mobilisé la totalité de l'équipe pendant un semestre. Elle fut aussi l'année du lancement d'un nouvel appel d'offres européen d'acquisition de services de télécommunications fixes, mobiles, et réseau haut débit avec accès internet et service d'hébergement. L'année 2015 sera donc une année de consolidation, de stabilisation, tant sur le plan des récentes infrastructures mises en place sur les nouveaux sites, que sur les nouveaux systèmes applicatifs mis en oeuvre au cours de 2013-2014. Toutes ces nouveautés impliquent de nouveaux usages, de nouveaux processus, des missions ajustées et une conduite aux changements à assurer sur le temps. Le budget d'investissement sollicité pour 2015 a diminué de 80 k€, soit une baisse de 43% sur les 2 derniers exercices.

Anticiper et planifier les besoins en RH nécessaires au développement de la collectivité

ACTIONS POUR 2015

AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES INFRASTRUCTURES

› Développement et consolidation des infrastructures des sites distants (Cyber-base®). ■

Assister les directions dans l'évolution et la mise en oeuvre de leurs systèmes d'information

ACTIONS POUR 2015

CO-CONSTRUIRE DES PROJETS AVEC LES DIRECTIONS MÉTIERS

› Deux grands projets applicatifs majeurs :
Mise en place de la Gestion des Arrêtés et Délibérations et de la Gestion des entretiens et des évaluations du personnel.

› Mise en place du Web Delib c'est une solution de gestion des actes administratifs, depuis la rédaction des projets jusqu'au contrôle de légalité. Les objectifs seront de sécuriser le processus de création et de validation des délibérations ; d'optimiser le temps de travail avant, pendant et après les séances des instances délibérantes. ■

Maintenir l'opérationnalité des systèmes informatiques et téléphoniques

ACTIONS POUR 2015

ASSURER LA CONTINUITÉ DE SERVICE

› Exécution de nombreux nouveaux marchés de fonctionnement : la téléphonie fixe, mobile, les

interconnexions, la fourniture internet, les hébergements, la maintenance des moyens d'impression, l'acquisition des consommables informatiques, les travaux de câblages. ■

FINANCES : UN BUDGET CONTRAINT

Compte tenu du contexte financier très contraint pour 2015, le TCO a tout intérêt à contrôler au mieux l'exécution budgétaire, avec un pilotage mensuel du budget en collaboration avec les directions. Il faudra veiller au respect des enveloppes inscrites au budget afin de conserver une situation financière satisfaisante.

Mettre en oeuvre la politique financière définie par les élus

ACTIONS POUR 2015

MAÎTRISER LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

› Maîtrise de nos charges de fonctionnement, grâce à l'accompagnement d'un cabinet extérieur. ■

Optimiser l'adéquation des moyens et des missions

ACTIONS POUR 2015

GARANTIR LA QUALITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

» Poursuite de la dématérialisation du circuit de paiement avec la trésorerie. Ce projet démarré en

2014 se poursuivra en 2015, avec des réajustements à prévoir.

» Lancement de la dématérialisation des budgets vers la préfecture (projet TOTEM). Ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale de modernisation des outils comptables et budgétaires. ■

Exécuter le budget conformément aux crédits inscrits

ACTIONS POUR 2015

RESPECTER LES DÉLAIS DE PAIEMENT

» Déploiement de la carte d'achat auprès de certains prestataires de services (fournitures administratives et sanitaires, réparation véhicules, vêtements de travail, repas.....). L'idée étant d'avoir une facture de régularisation mensuelle, avec contrôle du service fait au moment de la livraison. Par ailleurs, le prestataire sera payé à J+3, d'où une nette amélioration du délai de paiement.

OPTIMISER LES RECETTES

» Sécurisation du portage du PPI 2015-2020 : recherche de financement, accompagnement des directions pour

le montage des dossiers, veille juridique sur les appels à projets nationaux et régionaux.

» Poursuite du travail engagé depuis maintenant 3 ans par la cellule fiscale, en concertation avec les communes membres (des réunions de restitutions auprès des communes membres seront proposées courant 2015). Si dans un premier temps, le travail a été focalisé sur les contribuables ménages, il convient aujourd'hui d'élargir le champs des missions avec un plan de charge qui intégrera les entreprises.

ASSURER UNE GESTION ACTIVE DE LA TRÉSORERIE

» Développement d'une gestion active de notre trésorerie. Il faudra optimiser au mieux les lignes de trésorerie mises en place en 2014, pour un volume de 15M€. ■

Maîtriser les risques internes et externes

ACTIONS POUR 2015

CONTRÔLER

» Mise en place d'une comptabilité analytique par activité, pour identifier de manière plus fine les postes qu'il serait possible d'optimiser (frais de structure du TCO).

» Travail en étroite collaboration avec les directions opérationnelles pour optimiser les frais de structure de nos SEM/SPL.

» Proposition d'un cadre de travail aux directions pour optimiser le processus d'attribution des subventions aux associations. ■

Aider à la décision

ACTIONS POUR 2015

S'INSCRIRE EN AMONT DES PROJETS DU TCO

» Poursuite du travail de collaboration avec les directions,

dans le cadre des groupes projets du TCO. L'objectif étant d'anticiper l'impact budgétaire de ces nouveaux modes de gestion et d'être force de proposition en termes d'ingénierie financière. ■

COMMANDE PUBLIQUE /CELLULE JURIDIQUE : SÉCURISER ET RATIONALISER LES PRATIQUES

Dans un contexte financier contraint, la collectivité s'engage dans une démarche pour optimiser ses marchés et rationaliser la commande publique, en s'orientant vers une politique d'achat plus stratégique. Par ailleurs, les nouveaux projets du TCO nécessitent un accompagnement juridique accru afin de sécuriser et de garantir la bonne légalité des actes de la collectivité.

Garantir la légalité des actions du TCO

ACTIONS POUR 2015

RÉDUIRE LES RISQUES DE CONTENTIEUX

- » Poursuite du partenariat avec le groupement d'avocats Charrel/ Vinsonneau.

GARANTIR ET OPTIMISER LES DÉLAIS

- » Publication des avis de l'ensemble des marchés. ■

Contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacé par la mise en oeuvre d'actions structurantes

ACTIONS POUR 2015

OFFRIR DES PRESTATIONS DE CONSEIL/ OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

Rédiger et gérer les marchés publics suivants :

- » Un marché Huissier permettant de répondre aux besoins des directions opérationnelles en termes de prestations d'huissier telles que les rédactions de constat, signification d'actes...
- » Un marché d'assistance à la rédaction des dossiers de consultation des entreprises et à l'analyse des offres,

permettant aux directions opérationnelles d'externaliser ces tâches en cas de surcharge ou d'expertise particulière requise...

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION INTERNE

- » Un marché de prestations de transit aérien ou maritime permettant d'assurer la livraison à La Réunion des fournitures commandées par les directions opérationnelles, notamment auprès de la centrale d'achat UGAP.
- » Abonnement au Pack acheteur « achatpublic.info » ■

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : LA DIMENSION INTERNATIONALE

L'action internationale du TCO a pour objectif d'augmenter l'attractivité du territoire. Au-delà des échanges institutionnels, la coopération décentralisée encourage l'engagement citoyen des jeunes et favorise les échanges entre opérateurs économiques, chercheurs, associations et acteurs socioculturels des territoires partenaires.

En matière de coopération décentralisée, le TCO peut agir directement ou en accompagnement d'un projet communal.

Promouvoir l'image du TCO à l'international

ACTIONS POUR 2015

ACCOMPAGNER LES PROJETS COMMUNAUX DE COOPÉRATION

- » Accompagnement des communes membres dans leurs actions internationales en leur offrant un support technique et financier. Les projets en cours de réalisation :
 - ◆ Appui au co-développement durable de Tamatave 2012/2014 (Le Port-Tamatave) ;
 - ◆ Appui au développement d'Antanifotsy 2008/2014 (La Possession-Antanifotsy).
 - ◆ Nouvelles actions internationales (Coopération entre Saint-Paul et Île Sainte-Marie ; Coopération entre La Possession et Victoria).

DÉVELOPPER UN PROJET COMMUNAUTAIRE DE COOPÉRATION

- » Identification d'un partenaire malgache et lancement du 1^{er} projet communautaire de coopération, à dominante touristique et technique afin de mettre en avant les compétences liées au développement économique, à l'insertion professionnelle, à l'environnement (gestion des déchets), à l'aménagement et à l'animation du territoire. Ce projet de coopération devra en outre s'appuyer sur une participation active du secteur associatif, et contenir des actions favorisant la mobilité des jeunes et l'insertion professionnelle. ■

LA DOCUMENTATION, LES ARCHIVES ET LE COURRIER : **LA MÉMOIRE DU TCO**

La dématérialisation est un axe fort de la modernisation de nos directions. L'archivage numérique du courrier sera l'une des priorités de 2015 avant de décliner cette démarche à l'ensemble des documents des services du TCO.

La documentation / Partager l'information

ACTIONS POUR 2015

CONSTITUER UN FONDS DOCUMENTAIRE

» Abonnements aux périodiques nationaux :
Il est proposé de choisir un Editeur juridique «LexisNexis Pro» pour répondre aux besoins des directions et de réduire le nombre de titres (papier et électronique) superflus dans la collection documentaire actuelle.

- » Achat d'ouvrages :
 - ◆ Marché attribué à la Librairie Autrement, qui prend fin en juin 2015.
 - ◆ Proposition de relancer ce marché pour 3 ans sur les lots thématiques.
- » Abonnements aux journaux locaux :
Quotidien : 4 abonnements.
JIR : 4 abonnements. ■

Contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacé par la mise en oeuvre d'actions structurantes

ACTIONS POUR 2015

OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

» Déclaration et paiement de la redevance de droits d'auteurs pour le téléchargement intégral des articles

sélectionnés pour «La Revue Administrative» et « La Revue presse locale» tous les semestres.

- » Lancement d'un questionnaire d'enquête auprès des agents pour connaître les besoins et réajuster la politique d'achat. ■

Les archives / Promouvoir la mémoire du TCO

ACTIONS POUR 2015

CONSERVER

» Archivage électronique des bases de données « Courrier Arrivé et Départ »
Etape 1 : Archivage des années 2003-2011
Etape 2 : Modification et corrections des champs dans la base accessible aux agents (à partir de l'année 2012).

- » Elimination des documents :
Les dossiers dont l'utilité administrative est atteinte font l'objet d'un tri et d'une évaluation. Ne sont conservés que ceux dont les durées légales imposent une conservation définitive ou dont l'évaluation par l'administration nécessite une conservation. Les autres doivent être éliminés. Cette élimination répond aux prescriptions de sécurité et de confidentialité imposées par le Service Interministériel des Archives de France. Le marché «Destruction d'archives» attribué à la Société Cycléa est reconduit pour une 3ème année. ■

Contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacé par la mise en oeuvre d'actions structurantes

ACTIONS POUR 2015

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION INTERNE

» Participation au réseau professionnel « Association des archivistes français ».

- » Aménagement du local provisoire des archives : pose des rayonnages et aménagement contre l'ensoleillement. ■

ACTIONS POUR 2015

ENREGISTRER

» Maintenance des scanners pour une meilleure dématérialisation.

Cette nouvelle procédure impose la transmission des factures au Trésor par voie électronique.

Afin d'améliorer la numérisation des factures papier et des dossiers volumineux, la maintenance régulière des scanners préposés au courrier est primordiale.

» Archivage des bases Courriers Arrivée et Départ qui contiennent l'intégralité des courriers reçus et envoyés par le TCO depuis le démarrage de l'application, c'est-à-dire l'année 2003. Pour des questions de volumétries, de performances d'accès mais également pour respecter la législation en termes d'accès aux informations, il est nécessaire de procéder à l'archivage des courriers de 2003 à 2011.

Afin de faciliter l'accès et la recherche dans les données à partir du 1er janvier 2012, il sera procédé à la modification de certains champs et aux corrections de l'annuaire. ■

POME :

PILOTER, ORGANISER, ÉVALUER

Le service POME continue d'accompagner les services par la mise en place d'actions structurantes : pilotage de nos actions et de nos équipes (projet de direction, démarche pilotage, de suivi et d'évaluation d'activité et de projet) et performance de la Relations aux Usagers (Label Marianne, labellisation prévue pour le premier semestre 2015). Cette année sera consacrée à la mise en oeuvre opérationnelle de ces processus.

Contribuer à l'amélioration de l'efficience et de l'efficacité par la mise en oeuvre d'actions structurantes

ACTIONS POUR 2015

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION INTERNE

Les 4 projets clé de 2015 :

» La Démarche « Marianne » : initiée en 2007, cette démarche avait pour objectif l'amélioration et la professionnalisation de notre Relation Usagers (courrier, accueil). Nous disposons aujourd'hui des compétences clé, de l'organisation et des processus qui nous permettent de prétendre à la labellisation, envisagée pour le premier semestre 2015.

» La Démarche « Processus » : projet-socle du service POME, il a permis jusqu'en 2014, la formalisation et la stabilisation de l'outil PASS, qui met en synergie notre segmentation stratégique (les finalités, les objectifs de notre Action) et nos quotidiens de service (nos métiers, nos activités).

L'ambition de 2015 sur cette démarche est de pouvoir accompagner les directions et les services sur leur plan d'actions spécifique et pouvoir mettre en place une vraie logique d'amélioration continue sur les outils de management de service et de projet.

» Le projet « ZODIAC » : 2014 a été l'année du changement sur la gestion de nos documents internes, avec la transition vers une nouvelle plateforme de collaboration (ZODIAC). Il s'agissait de pouvoir accompagner les directions vers une sécurisation de leurs données et l'amorce de processus de collaboration sur des sujets transversaux comme les projets, ou avec les fonctions ressources et supports (comme la Direction des Affaires Générales ou la Direction des Services Financiers).

Nous abordons 2015 avec un objectif de stabilisation de l'existant et un accompagnement très ciblé sur l'amélioration des flux collaboratifs (relatifs au projet ou administratifs) notamment par une bonne intégration de nos pratiques avec des besoins des applications internes (OMEGA) ou des projets à venir (PESV2).

» Le projet « Système Décisionnel » permettant de structurer les données et indicateurs, et de proposer aux managers un outil de pilotage fiable et évolutif. Entamé en 2014 sur un périmètre restreint (pôle SPIP), ce projet devrait être livré sur sa première tranche le premier semestre 2015. A compter de cela et en fonction des priorités de la collectivité, un déploiement sera planifié. ■

Contribuer à l'amélioration interne

ACTIONS POUR 2015

EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES

► Poursuite du projet partenarial avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en place d'une démarche de suivi évaluation de nos opérations du PPI. La phase expérimentale s'est clôturée avec succès en

août 2014 et devrait se poursuivre en 2015 avec la mise en place d'un plan pluriannuel d'évaluation des politiques publiques.

► Possibilité de mise en place d'un accompagnement spécifique et expert de la collectivité sur cette thématique. ■

COMMUNICATION : UNE ANNÉE ÉLECTORALE

Au-delà des actions d'information classiques, la communication de la communauté d'agglomération contribuera essentiellement à informer sur les projets et actions du TCO, renforcer l'attractivité du territoire et inciter la population à modifier son comportement. Toutes les actions de communication seront cependant assujetties au respect de la réglementation en période électorale. La collectivité serait en effet concernée par les élections départementales et les élections régionales en 2015.

De l'efficience et de l'efficacité par la mise en oeuvre d'actions structurantes

ACTIONS POUR 2015

OFFRIR DES PRESTATIONS DE CONSEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

► Accompagnement des services dans la mise en oeuvre de leurs projets en proposant des stratégies et plans de communication adaptés.

permettront de sensibiliser et de partager la culture des communicants et de sensibiliser sur les métiers et l'impact de la communication.

► Information sur le nouveau réseau kar'ouest pour faire connaître les nouveaux services, modifier la perception des transports collectifs et inciter les habitants à se déplacer en bus. ■

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION INTERNE ET EN SÉCURISANT LES PRATIQUES

► Mise en place de réunions thématiques liées aux problématiques de la communication pouvant intéresser les différents services. Ces réunions

Faciliter l'appropriation, le partage des projets et des actions du TCO

ACTIONS POUR 2015

EN EXTERNE

► Mise en oeuvre de campagnes d'information sur les projets et actions du TCO dans tous ses domaines d'intervention (aménagement du territoire, transports, environnement, économie, insertion...).

► Mise en oeuvre de campagnes de communication visant à modifier les comportements, notamment dans les domaines de l'environnement et des transports.

EN INTERNE

► Mise en place d'actions afin d'informer et de renforcer le sentiment d'appartenance. Il s'agira d'augmenter la participation des agents et des élus aux actions internes menées dans le cadre des journées de sensibilisation, d'organiser des séances de présentation des projets, des métiers et des services de la collectivité.

Mettre en oeuvre des actions de communication efficaces et ciblées

ACTIONS POUR 2015

CONTRIBUER AUX CHANGEMENTS DES COMPORTEMENTS

- 】 Poursuite de la stratégie de communication commencée en 2014 afin de changer le regard des usagers sur les déchets, d'inciter la population à utiliser les déchèteries et de modifier les comportements.
- 】 Lancement de campagnes de promotion, notamment sur les actions exemplaires du TCO, sur les évènementiels et animations se déroulant sur le territoire portés ou soutenus par la communauté d'agglomération, ainsi que sur les projets de développement économique (bourse de l'immobilier et du foncier d'entreprise, développement des filières stratégiques, actions du PLIE...), afin de renforcer l'attractivité du territoire.
- 】 Mise en place d'instances d'information à destination

des agents du TCO pour présenter les projets exemplaires sur lesquels nous travaillons (Ecocité, Carte de vie quotidienne, Compacteurs de déchets solaires...).

ENTREtenir DE BONNES RELATIONS AVEC LA PRESSE

- 】 Au-delà des rendez-vous classiques (points presse, conférences de presse, ...), mise en oeuvre de rencontres régulières comme des petits déjeuners mensuels, par exemple qui permettront d'échanger de façon moins solennelle sur des sujets prédéfinis. ■

Partager l'information

ACTIONS POUR 2015

CONTRIBUER À RENDRE L'INFORMATION ACCESSIBLE

- 】 Animation et développement des sites Internet, Intranet et les réseaux sociaux du TCO (Face Book, Twitter, Youtube, ...).
- 】 Développement d'une lettre d'information électronique à destination des agents, des élus et des habitants.

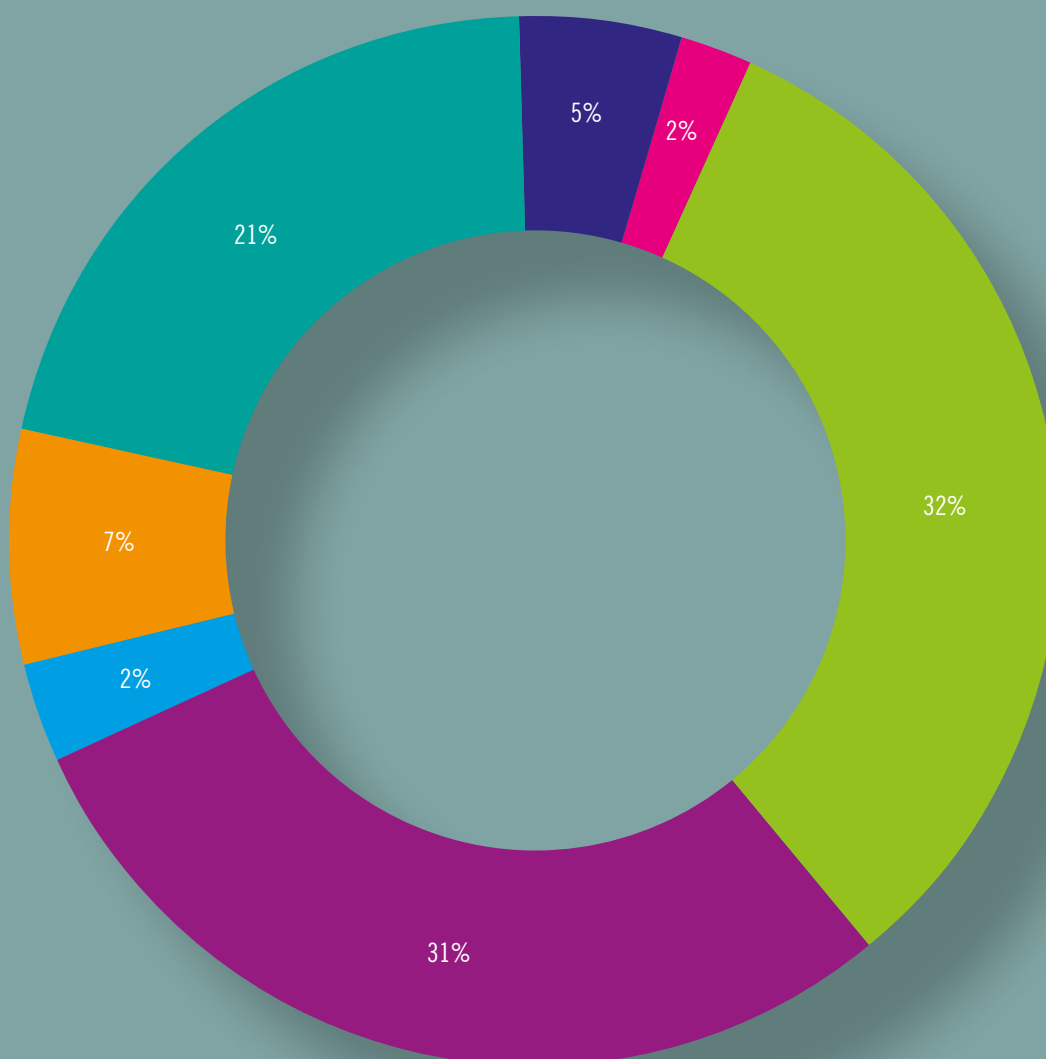
Ce support vient en complément ou en substitution du journal intercommunal « 5 communes à la Une », distribué dans les boîtes aux lettres.

- 】 Utilisation des différents modes d'information afin de garantir une meilleure information des habitants, (envoi de SMS, d'emails, de messages sur Facebook, Twitter...) ■



SYNTHÈSE DU BUDGET 2015 PAR ORIENTATION STRATÉGIQUE

PROJETS VENTILÉS /ORIENTATION STRATÉGIQUE	BUDGET PRIMITIF 2015
Renforcer l'attractivité du territoire	6 564 000
Participer à la création d'emplois durables	3 215 000
Développer les conditions d'une mobilité pour tous	44 380 000
Offrir à des éco habitants un service des déchets soutenable et territoire durable	43 850 000
Favoriser la mixité sociale par le logement	3 400 000
Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire	9 930 000
Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire	29 281 000
TOTAL GÉNÉRAL	140 620 000



Renforcer l'attractivité du territoire : 5%



Participer à la création d'emplois durables : 2%



Développer les conditions d'une mobilité pour tous : 32%



Offrir à des éco habitants un service des déchets soutenable et territoire durable : 31%



Favoriser la mixité sociale par le logement : 2%



Contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire : 7%



Disposer d'une administration performante au service du projet de territoire : 21%



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

